

Notice sur Spouze

Lieu-dit de la Commune d'Ougny



Peter Baas, 2023

A la famille Loiseau

Compilé par Peter Baas

Août 2023

Sommaire :

1.	Description générale de la commune d'Ougny	2
2.	Zoom sur Spouse	5
3.	La population : croissance et déclin	10
4.	L'Histoire du fief	13
5.	Préoccupations politiques	18
6.	Faits divers	20



1950



2020

1. Lieu-dit de la commune d'Ougny

Spouse est l'un des lieux-dits d'Ougny, actuellement l'une des plus petites communes du département. La commune n'est d'ailleurs qu'une note de bas de page dans l'historiographie française ou nivernaise. Seul le savante régional Gautron du Coudray, originaire de Dun-sur-Grandry, a publié à la fin du XIXe siècle une « Notice sur Ougny » d'à peine six pages sur, notamment, les particularités de l'église et de quelques familles à l'origine du Seigneur d'Ougny.

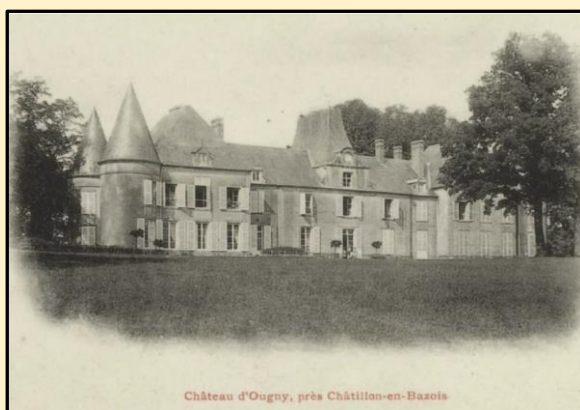
Ougny se compose en outre des lieux-dits Rigny, Chaume Colas, Richardot, Chaume Mathé, Le Lac et Laleuf. Il en a existé un autre au XIXe siècle, « dénommé « Le Bouclaire », lequel de nos jours ne serait plus qu'une petite... mare ! Les cartes d'Etat-Major 1820-1866 mentionnent bien la Maison du Bout Clair, à égale distance entre Bertrix (davantage sur Aunay), Spouse et Richardot. »



Carte de l'état-major (1820-1866).

Ougny est une véritable commune rurale au paysage bocager, où l'élevage bovin est dominant. Pièce maîtresse traditionnelle de la commune, le château a été construit dans sa forme actuelle au XIXe siècle et comportait quatre tours. Le château est décrit par un invité : « Rebâti dans le courant du siècle, le château est agréablement situé

dans la fertile vallée du Trait, dont les eaux serpentent au milieu de prairies, de pelouses et de bosquets. La façade (côté du parc) se compose d'un grand pavillon à deux étages, flanqué de plusieurs corps de logis et de grosses tours aux angles. Cette disposition, suivie dans la plupart des châteaux modernes, produit à Ougny le meilleur effet et donne à l'intérieur une distribution aussi somptueuse que confortable. » Les quatre tours ont été réellement supprimées à la fin du XIXe siècle pour des raisons fiscales (le nombre de fenêtres et de portes déterminait le montant de l'imposition). Il a longtemps été la résidence des Seigneurs d'Ougny.



Château d'Ougny, près Châtillon-en-Bazois



Le Château autour 1900 et l'église paroissiale.

Une deuxième pièce maîtresse est l'église paroissiale. La paroisse est ancienne et déjà mentionnée dans une bulle du pape Jules en 1182 dans laquelle il accepte de donner au monastère de La Charité-sur-Loire le pouvoir de nommer les curés d'Ougny, entre autres. L'église du XVIe siècle est dédié à la-Nativité-de-la-Vierge avec la fête de sa naissance, le 8 septembre. Cette fête avait une tradition particulière, telle qu'elle est rapportée pour la région voisine des Amognes. « Dès les premiers jours de septembre, à-cette époque où le laboureur,

voyant ses greniers chargés et ses granges pleines, peut se livrer à un doux repos [...] les hommes, les femmes, les enfants, se revêtaient de leurs plus beaux vêtements, comme aux plus grands jours de fête ; un char préparé à l'avance, orné de guirlandes de fleurs et de gracieux festons, portait une hémine de froment ; à ce char étaient attelés quatre superbes taureaux, les plus beaux qu'on avait pu trouver dans toutes les fermes du pays ; ils étaient couronnés de fleurs comme les victimes des anciens sacrifices ; quatre jeunes filles les conduisaient. En -même temps - les cloches des vingt-sept principales paroisses des

Amognes faisaient entendre simultanément leurs joyeux carillons. Et toute la population se mettait en marche : se dirigeant vers le même but. La ville de La Charité était le terme de ce pèlerinage. »



Carte Cassini : Ougny et ces lieux-dits. Spouse est décrit comme Sepouse.

La carte la plus ancienne de la commune est celle de Cassini (XVIII^e siècle), la première carte topographique et géométrique établie à l'échelle du royaume de France dans son ensemble.

Au début du XIX^e siècle, 1843, le premier plan cadastral de la commune était disponible : le cadastre napoléonien, un cadastre parcellaire unique et centralisé. Rassemblant dans une carte homogène une centaine de millions de parcelles, c'est le premier outil juridique et fiscal, permettant d'imposer équitablement les citoyens aux contributions foncières et succédant aux plans terriers très hétérogènes dans leurs présentations et même dans leurs unités de mesure, il fut levé par les méthodes de l'arpentage (l'action de mesurer la superficie des terres).

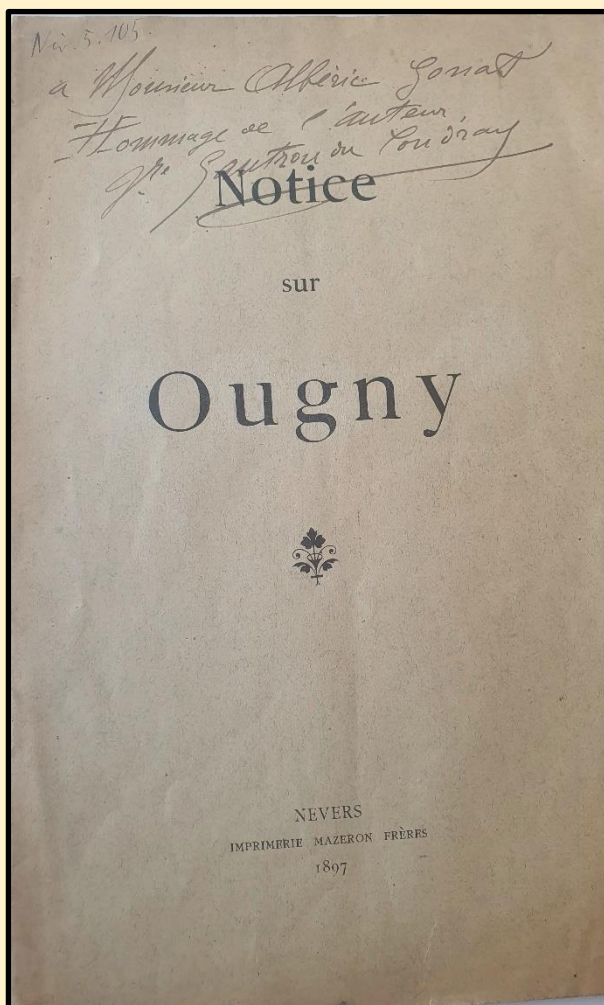
Il a servi de base au cadastre moderne en vigueur aujourd'hui, Il a servi de base au cadastre moderne en vigueur aujourd'hui, sur lequel on peut encore trouver de nombreuses parcelles de l'époque.



Cadastral napoléonien d'Ougny (Attention, le Nord est à droite).

2. Zoom sur Spouse

Comme mentionné, Gautron du Coudray a écrit une courte mais puissante monographie sur Ougny. Malheureusement il n'y mentionne pas une seule fois le nom de Spouse, contrairement à d'autres lieux-dits. Il mentionne une fois un lieu appelé Sepense où il dit qu'un château se serait dressé dans la XIV^e siècle sans se rendre compte qu'il pourrait y avoir un lien avec Spouse (voir plus loin).



La publication de Gautron du Coudray, dédiée par l'auteur

Si l'origine du nom Ougny semble assez claire, il n'en va pas de même pour Spouse. Ougny est aussi appelé Oigniacum dans les documents les plus anciens, ce qui indique une origine gallo-romaine. La racine du nom est dérivée de 'unda', - une dérivant du nom Ougny que signifie rivière en latin et le suffixe gallois-latin -iaco – 'lieu' - plus tard réduit à -y, comme dans de nombreux noms de lieux dans le Bazois. Il faut ajouter que la racine est également expliquée comme le nom d'une personne (Unius).

Les documents anciens parlent de Spouse, Spouze, Sepouse et même Cense ou

Sepense. Les nouveaux panneaux de signalisation parlent de Spouze, mais dans cette notice nous nous en tenons autant que possible à Spouse, sauf mention contraire dans les citations. Je n'ai pas trouvé d'explication pour l'origine de Spouse, également par manque de matériel de comparaison. Il y a qu'un homonyme en toute la France, La Sepouze en Auvergne, longtemps disparue. En particulier, la variante Sepouze, autrefois plus fréquemment utilisée, pourrait être un dérivé d'un ancien sens français de la verbe espouser (une ville) à qqn (au seigneur), comme dans l'exemple : « lier au seigneur par une allégeance qui garantit les franchises. » Mais le nom de Spouse est apparu avant même qu'une telle allégeance ne s'applique à ses terres (voir ci-dessous).

Le lieu-dit Spouse est situé dans la partie orientale de la commune, à la limite des communes d'Aunay-en-Bazois et de Chougny. Anno 2023 un simple chemin communal traverse le lieu-dit, traverse le petit ruisseau près de Marouge et ensuite la Domaine

de Spouse, Le Hameau de Spouse et aboutit au Moulin de Spouse, sur les rives de la rivière du Trait. Il ne reste plus rien de l'ancien bâtiment du moulin qui est encore visible sur l'ancien cadastre. Il y a un gué pour les tracteurs et un pont que l'on ne peut traverser qu'à pied. La ligne de chemin de fer Corbigny – Cercy-la-Tour constitue la frontière orientale.



Le Gué de Spouse et le pont sur la rivière Trait.

Le lieu-dit se trouve sur une élévation dans le paysage, probablement une partie des rives de la rivière Trait. Le « sommet » de l'élévation est 15 mètres plus haut que la rivière. Dans le paysage, on a l'impression que le conjoint se trouve sur une colline ronde.

Le plan cadastral du XIX^e siècle en dit un peu plus sur le lieu-dit, qui a une forme presque circulaire, sillonnée par de nombreux chemins qui relient d'autres hameaux de la région (limitrophe). Il y a déjà un grand nombre de parcelles, certaines seulement portent un nom, presque tous des noms communs dans la région : La Grande Enceinte, Le Grand Pré et Les Ouches. A l'est se trouve le Moulin de Spouse, un complexe qui porte toujours ce nom et qui profite de la rivière Trait. A l'ouest du lieu-dit se trouve le Domaine de Spouse, probablement le lieu auquel se référerait le Fief de Spouse. Il s'agit d'une ferme avec plusieurs bâtiments et un étang. Mais il y avait un deuxième ensemble de ferme à la limite de la commune d'Aunay-en-Bazois. De plus, la carte montre un certain nombre de maisons simples au sud de la route, probablement habitées par les journaliers. Cette entité s'appelle le Hameau de Spouse.



Ougny, cadastre ancien : plan parcellaire de la section A dite du Bourg, feuille 2 :

Par rapport aux photos aériennes de 1950 et 2020, il y a des différences. Les chemins ont presque tous disparu, comme l'étang et les mares. Seul le chemin de Bertrix vers le nord est encore perceptible. Les deux fermes se sont beaucoup agrandies et les maisons des journaliers ont presque toutes disparu. Le nombre de parcelles individuelles a également été réduit, de même que le nombre de haies autour les prés. Un bosquet a toutefois été ajouté. Le cadastre moderne montre encore de nombreuses parcelles anciennes, sans qu'elles soient visibles dans le paysage.

La vie de travail était et reste simple. C'est l'élevage qui dominait avec quelques cultures disséminées ici et là. Les quelques artisans qui vivaient-là ont tous disparu, comme indiqué, les activités du moulin ont cessé et il reste deux grandes fermes en 2023. L'une est toujours connue sous le nom de Domaine de Spouse. La terre de Spouse est exploitée depuis des siècles et, à l'instar de sa voisine Cuy, elle présente de fortes caractéristiques autarciques. L'habitat était limité à la marche du jour qui ne devait pas dépasser 15 kilomètres. Leurs conjoints venaient des autres villages du Bazois

ou de l'ouest du Morvan. Le marché était proche, à Chatillon-en-Bazois, et les autorités gouvernementales se trouvaient également là ou à Aunay-en-Bazois.

On sait peu de choses sur la production et les revenus. On dispose cependant d'une évaluation à la fin du 19ème siècle. Une annonce paraît dans le périodique *La France*, édition régionale, 31-1-1887 indiquant la valeur de la propriété. « Etude de Me Berthy, avoué à Château-Chinon, successeur de Me. Thomas. Vente sur expropriation forcée en l'audience des criées du tribunal civil de Château-Chinon, le vendredi 18 février 1887, heure de midi. Requête du Crédit Foncier de France d'un Domaine dit de Spouse, commune d'Ougny, canton de Chatillon-en-Bazois, composé de bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, jardins, terres et prés, d'une contenance totale de 54 hectares, 36 ares, 98 centiares. En trois lots qui pourront être réunis sur des mises à prix s'élevant au total à 30 000 francs. »

Au cours de ces mêmes années, la famille Seguins-de Pazzi a quelque peu rencontré des difficultés financières, car les annonces dans plusieurs périodiques de la période 1882-1887 proposaient à la vente non seulement la ferme de Spouse, mais aussi le château d'Ougny (en 1883, prix proposé de 200 000 francs) et les terres du Lac et de Richardot à Ougny. Apparemment, ils ont pu résoudre les problèmes car ce n'est qu'en 1915 que la famille a vendu le château à M. Perrot de Biches.

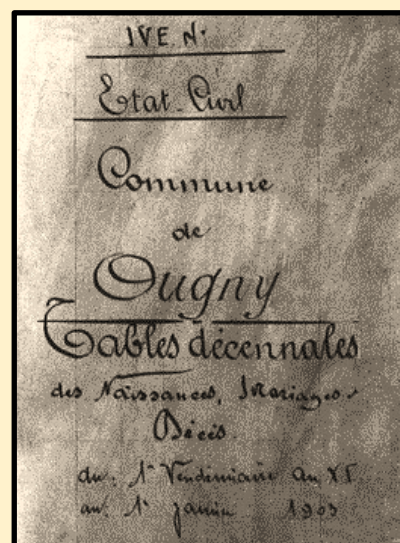


3. La population : croissance et déclin

À Ougny et à Spouse, les économies d'échelle dans l'élevage ont entraîné une forte diminution de la population, comme le montrent les cartes et les photos. Les actes Baptêmes, Mariages et Sépultures d'Ougny sont conservés à partir de 1668 par les curés de la paroisse, le premier qui l'a fait était curé nommé Arquids, et à partir de 1792 par la commune, mais il n'est pas possible de les répartir systématiquement selon le lieu-dit où l'événement s'est produit. Ce n'est qu'avec l'introduction du phénomène de recensement qu'il est possible de donner une image précise des tendances démographiques.

Le premier a eu lieu une fois en 1820 et tous les cinq ans après 1881, à l'exception des deux guerres mondiales. Ces décomptes donnent le résultat suivant pour Spouse et Ougny total.

Année	Habitants.	Maisons	Foyers	Ougny total
1872	30	-	7	210
1881	33	8	10	219
1886	39	8	10	221
1891	46	10	11	215
1896	35	9	9	206
1901	28	9	7	188
1906	29	8	8	189
1911	22	8	8	171
1921	32	8	8	155
1926	24	6	6	134
1931	18	5	5	113
1936	19	6	6	93

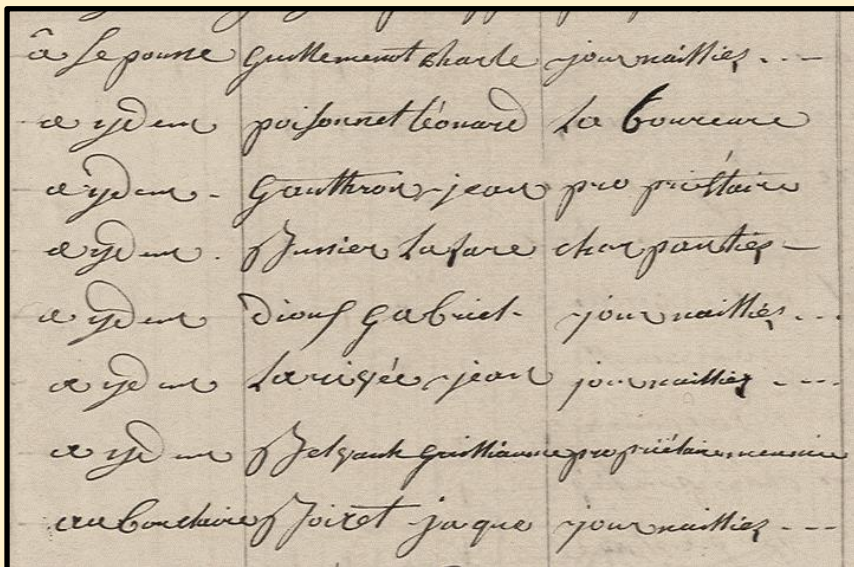


Evolution démographique. Les nouvelles versions ne sont pas encore publiées.

Le premier recensement de 1820 parle encore de 'Sepouse'. Le lieu-dit consiste de sept ménages. (Le décompte s'est fait seulement par ménage, sans détail.)

1. Charles Guillemenot, journalier, son épouse, trois fils et deux filles.
2. Leonard Puisseux, laboureur, son épouse, un autre couple, trois enfants et un veuf.
3. Jean Gautheron, propriétaire, son épouse et une fille.

4. Lazare Bussière, charpentier, son épouse.
5. Gabriel Dioux, journalier, son épouse et fille.
6. Jean Larrivée, journalier, épouse, fils et fille.
7. Guillaume Belvaux, propriétaire, son épouse et fils.



Recensement 1820. Lieu-dit Sepouse.

Gautheron et Belvaux occupaient probablement les deux fermes, les autres vivaient sans doute dans les maisons précitées du Hameau de Spouse.

Soixante ans plus tard, en 1881, il y a plus de personnes à Ougny, à savoir 219 et à Spouse 33, réparties en dix ménages et huit habitations. C'est la conséquence de l'intensification d'agriculture pendant la XIX^e siècle. On connaît les habitants de Spouse en 1881 (entre parenthèses leur âge)¹ :

1. Jean Manette (67), garde barrière et Claudine Lapère (48.)
2. Pierre Luthrot (45), journalier et Françoise Malcoiffe (35), et leurs sept enfants.
3. Jacques Sayet (44), propriétaire en Marie Save (36) et leur enfant.
4. Pierre (dit Amand) Desbuyères (31), fermier et Marie-Anne Bussière (29), leurs deux enfants, son père et trois domestiques.

¹ L'orthographe des noms de famille n'était pas uniforme et pouvait donc varier considérablement. C'était une société orale.

5. Barthelemy Mathieu (46), fermier, et Jeanne Bertin (43) et leurs trois enfants.
6. Reine Bussière (73) vit seul.
7. Gabriel Millary (64), propriétaire et son fils Lazare (26).
8. Philibert Cailloux, 87, propriétaire indigente, et sa fille Claudine Droin (58).
9. Françoise Droin (64), propriétaire (vit en compagnie de sa fille Claudine).
10. Jean Toussaint Boisset, (52) maitre valet de ferme et Jeanne Michot (51).

Ensuite, comme dans de nombreuses communes de la Nièvre, la population diminue rapidement en raison de la mécanisation de l'agriculture. En 1936, il n'en restait plus que dix-neuf habitants.

1. Pierre Morizot (36), fermier et Angèle Perraudin (34), leur fille et une domestique.
2. Jeanne Milleray-Bongard (68), veuve, sans profession.
3. Francois Milleray, cultivateur (47) et Marie-Louise Gendres (47) et leurs trois enfants.
4. Françoise Loret-Gerbault (83), veuve, sans profession.
5. Fernand Gosselin (33), journalier et Fernande Moreau, leurs deux enfants et un neveu.
6. Claudine Milleray-Michot (78), veuve, sans profession, et ses deux filles adultes.

La structure sociale reflète cette évolution. En 1820, il y avait deux propriétaires, un laboureur, un artisan et trois journaliers. En 1881, il y a deux fermiers, dont un avec un trio de domestiques. S'y ajoutent - probablement - de petits propriétaires terriens, dont l'activité économique n'est pas exactement connue. Les autres sont employés par les fermiers. En 1936, il ne reste plus qu'un fermier, un cultivateur et un journalier en activité car pas moins de trois veuves sont classées chef de ménage.

4. L'Histoire du fief

Spouse est habité depuis longtemps, sûrement déjà dans l'époque gallo-romaine (52 av. J-C à 486). En septembre 1898, quatre à cinq kilos de moyens et petits bronzes de Gallien, Claude II, Constance Chlore et Dioclétien sont découverts. Dans le champ en face de celui où aurait eu lieu la découverte, on aurait trouvé antérieurement des substructions.

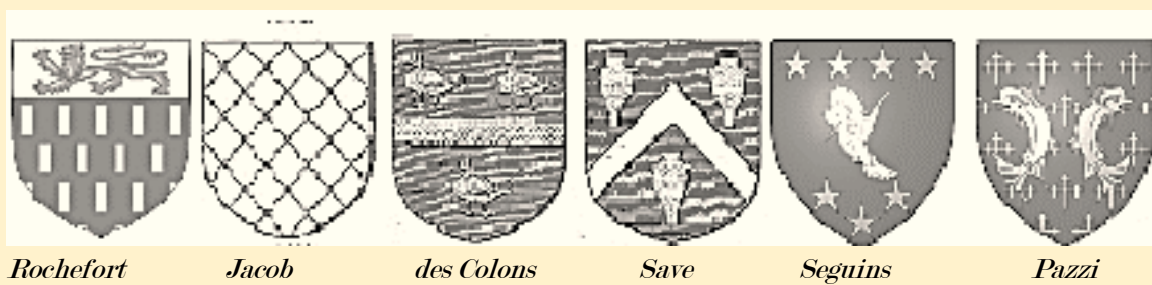
Les conditions pour s'installer y sont favorables : le sol fertile, toujours de l'eau grâce à la rivière Trait, pas de fortes pentes, etc. Plus tard, la Domaine et le Moulin de Spouse apparaissent dans des documents d'archives et dans des enquêtes historiques, surtout dans les aveux, les denombrements, etc. d'un vassal. L'alliance entre un vassal et un seigneur était extraordinairement complexe, certainement jusqu'au XVI^e siècle inclus, car il existait une hiérarchie dans ces alliances qui n'était pas facile à démêler : un paysan était lié à un seigneur, mais ce dernier était à son tour lié à un noble ou à un religieux plus haut placé. Il est extrêmement difficile de déterminer avec précision qui se situe dans la hiérarchie, d'autant plus qu'il existe également des seigneuries partagées.

Spouse est souvent classé comme un fief dont le propriétaire était redevable à la châtellenie de Montreuillon et plus tard de Château-Chinon. Il n'y avait pas de seigneurie exclusive liée à Spouse, comme c'était le cas, par exemple, pour Cuy, son voisin. Son territoire faisait toujours partie d'un patrimoine beaucoup plus vaste et composé de plusieurs fiefs, appartenant à un Seigneur. C'était déjà le cas du plus ancien Seigneur trouvé, et il ne se contentait certainement pas de posséder seulement Spouse : Odon, sire de Chatillon-en-Bazois. En l'an 1277, l'évêque d'Auxerre fit une augmentation des plus avantageuse à sa terre de Varzy. Odon y possédait des terres et des vignes qui ne reconnaissaient aucun seigneur et il avait, outre cela, une maison ou château appelé Cepense (*plus ou moins phonétique pour Sepouze*), situé dans la paroisse d'Ougny, au diocèse de Nevers, qui était dans le même cas, donc sans reconnaissance à aucun seigneur. C'était terre franc-alleu, exempt de tous les droits et devoirs féodaux. Odon vendit la mouvance du tout à l'évêque d'Auxerre. (C'est le château que Gautron nous a indiqué. Pourtant, qu'il ne s'agissait pas d'un

château, mais d'une maison qui se distinguait des autres maisons du village.)

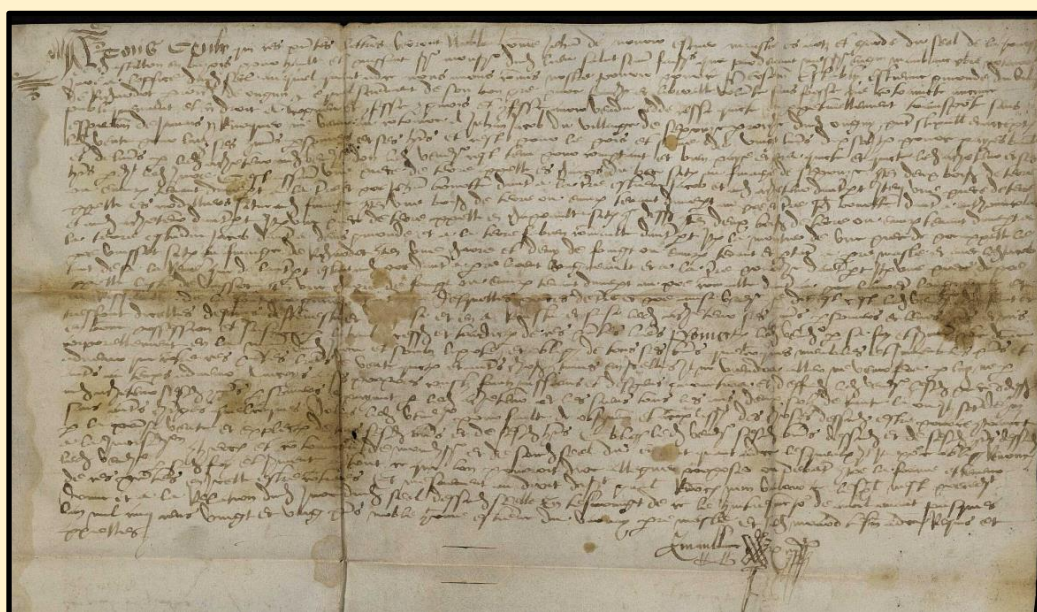
Cet Odon avait déjà été mentionné dans une bulle d'excommunication que le pape Honorius III lança le 2 février 1218. Son nom d'usage est Edues III et son sceau le représente à cheval avec l'écusson de ses armes, qui est losangé de plusieurs pièces. Malgré cette vente, le sire de Chatillon reste lié à Spouse. Jean II de Chatillon et Pierre de Rochefort sont mentionnés en 1377 comme seigneur de la maison-forte de Croules, de Barres, de Velles, de Spouse, Rameron, Rouy et Courcelles. Jean II de Rochefort, en plus d'être le sire de Chatillon, est aussi le sire de la maison-forte de Croules, seigneur de Rochefort sur Beuvron, de Rochefort sur Armançon, du Puiset en Beauce, Bussy, Spouse, etc. En 1401, ce Jean rendit hommage à le comte de Nevers, dont il était le conseiller et chambellan. Il est alors de retour dans sa région natale après avoir été fait prisonnier de guerre cinq ans plus tôt à la bataille de Nicopolis (Bulgarie) perdue par les Ottomans lors d'une des croisades. Comme les autres captifs, il a été forcé de parcourir la distance qui le séparait de Gallipoli, dépouillé de ses vêtements jusqu'à la chemise et sans chaussures, les mains liées et battus par leurs geôliers. À Gallipoli, les nobles captifs sont gardés dans les pièces supérieures d'une tour, tandis que les 300 prisonniers qui constituent la part du sultan dans les captifs communs sont gardés en bas. Après avoir payé une rançon de 200 000 florins d'or, les derniers chefs croisés – le comte de Nevers ainsi que sept ou huit autres chevaliers, rentrent en France en février 1398.

Blasons des familles seigneuriales de Ougny et Spouse



Les successeurs de Jean II de Rochefort ont également continué à être attachés au fief de Spouse, le plus souvent par

mariage, puisqu'une de ses descendantes, Jeanne de Rochefort, mariée au sire de Chatillon, Claude de Pontailler, possède encore des biens à Ougny en 1504. L'Evêque d'Auxerre est resté liée au pays de Spouse dans les siècles suivants, à tel point qu'un frère de l'évêque était curé d'Ougny en 1553. Certains historiens rattachent la propriété au Moulin de Spouse. En 1574, l'évêque se fit donner un dénombrement de la terre de Françoise des Colons, veuve du seigneur d'Ougny et de Sepouse en Nivernais, pour les fiefs qu'ils tenaient de lui. Un même type de reconnaissance est reçu par un de ses successeurs, l'évêque Amyot en 1643, de Jean Jacob, écuyer, pour les fiefs d'Ougny et Sepouse en Nivernais. Un ancêtre de Jean Jacob se trouve du XVII^e siècle. Le plus ancien document en écrit concernant Spouse retrouvé dans les archives de la Nièvre date du 8 avril 1521 et regarde le foncier à Ougny aux finages de Richardot et Sepouse, une vente par Girondet à Jean Jacob :



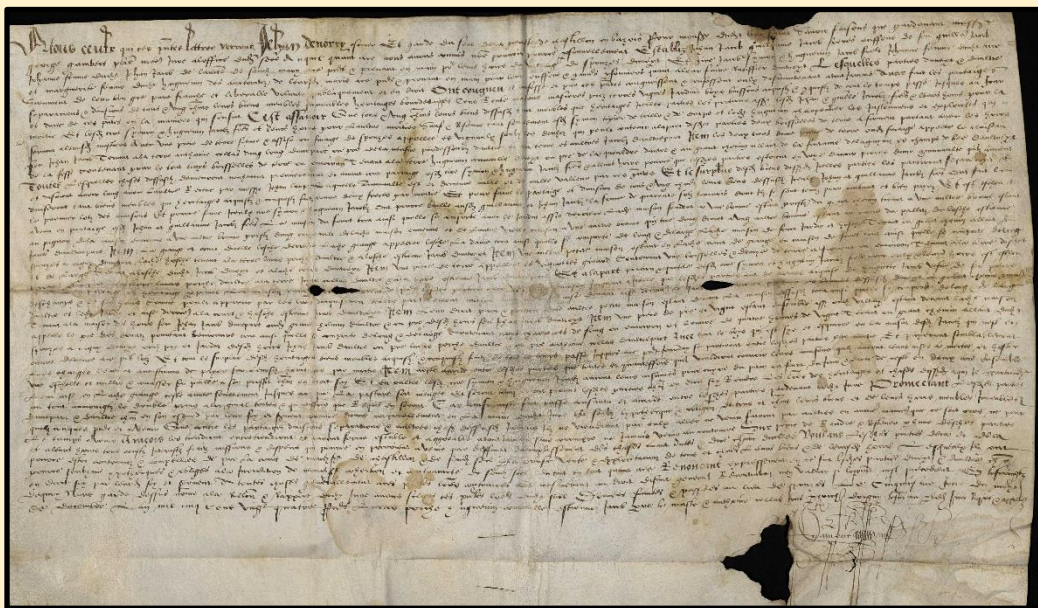
Document d 1521 mentionnant Jean Jacob.

Ce Jean Jacob est décrit comme le « très haut et tries puissant seigneur messire Jean do Jacob, Chevalier, Seigneur d'Ougny, Spouse et autres lieux ». Il apparaît également dans un document ultérieur, 1524, probablement après sa mort. Il s'agit de Succession Jacob, répartition des héritages assis au village de Spouse ou alentours :

Par mariage, il est passé de la famille Jacob à une famille bien connue, les Colons, au cours du même siècle, fort ancienne en Nivernais. Au milieu du XVI^e siècle, Regnaud de Colons, fit

hommage pour les fiefs de Spouse et d'Ougny, dont hérita sa fille Française, aussi dame de Richardot, veuve en 1581 de Claude Jacob.

L'église d'Ougny abrite encore aujourd'hui les armoiries de cette famille. Au milieu du chœur se voit une pierre tumulaire, de la seconde moitié du XVIème siècle, offrant une croix fleurdelysée, accostée, à gauche, d'un écu à une fasce, accompagnée de trois oiseaux, et, à droite, d'un autre écu un losange, entouré d'une cordelière, portant un chevron, accompagné de trois glands. Au-dessus de la croix, une inscription entièrement effacée, au milieu d'un cadre formé d'attributs funéraires. Le premier de ces écussons est celui des Colons qui portaient : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois colombes de même. Par la suite, le domaine revient à la famille Jacob dont plusieurs membres reçoivent une inscription au XVIIe.



Convention de partage de 1524 mentionnant Jean Jacob.

En 1680, Jean-Baptiste Save de Savigny, avocat, délégué à Saint-Saulge et bailli du prieuré, achète Spouse et Ougny et est désigné seigneur de ces deux lieux. Il est marié à une dame de Cotignon, avec laquelle il a un fils Paul-Augustin, gendarme de la garde du roi et correcteur en la chambre des comptes de Dôle, qui lui succède. Mais c'est le fils cadet, Lazare-Joseph, prêtre, qui porte le titre de Seigneur de Spouse à début du XVIIIe siècle. L'église porte également des traces de cette famille seigneuriale grâce à la pierre tombale d'un membre de la famille. L'inscription funéraire du cadre

de cette dalle a été effacée mais il reste au-dessus, de part et d'autre d'une croix fleurdelisée, deux écus sculptés en bas-relief. Le premier est timbré d'un casque à lambrequins avec oiseau en cimier. Le second, de forme losangée, est celui d'une femme et porte les armes de la famille Save.

C'est la dernière fois que Spouse est mentionné séparément. Le domaine fusionnera probablement avec la Seigneurie d'Ougny, car c'est la famille Save de Savigny qui continue à détenir ces titres, avant de passer au Seguins-Pazzis à la fin de XVIIIe siècle. Les Seguins sont originaire de Provence. Les Pazzi, famille noble, originaire d'Italie et peut-être originaire de Florence. Catherine de Laverdy-La Briffe, fille d'un ministre des Finances, dame de Neuville et héritière partielle du Puy-de-Fou acheta Ougny au Chevalier Save en 1791 et le donna ensuite à sa fille Angélique, qui épousa Paul de Seguins-Pazzis, marquis d'Aubignan, en 1796. Leur fils Xavier et leur petit-fils Henri s'installèrent dans le château nouvellement construit. À la fin de XIXe siècle, le marquis de Pazzi est membre du collège électoral du département, et maire à Ougny. Les armes de cette famille sont : parti, au 1 d'azur, à la colombe d'argent accompagnée de 7 étoiles d'or, 4 en chef et 3 en pointe, qui est de Seguins ; et au 2, d'azur semé de croix recroisetées d'or, à deux dauphins adossés aussi d'or, crêtes et oreilles de gueules, qui est de Pazzis. Henri de Seguins-Pazzis d'Aubignan a vendu le château en 1915. Depuis lors, on ne sait plus très bien qui est officiellement propriétaire du domaine. Les recensements de 1820 et des années suivantes mentionnent des familles pas d'origine de noblesse comme les propriétaires de terres à Spouse : en 1820 Gautheron, Belvaux, en 1881 Sayet, Milleray et en 1936 Morizot.



Vue sur Richardot et Bertrix :

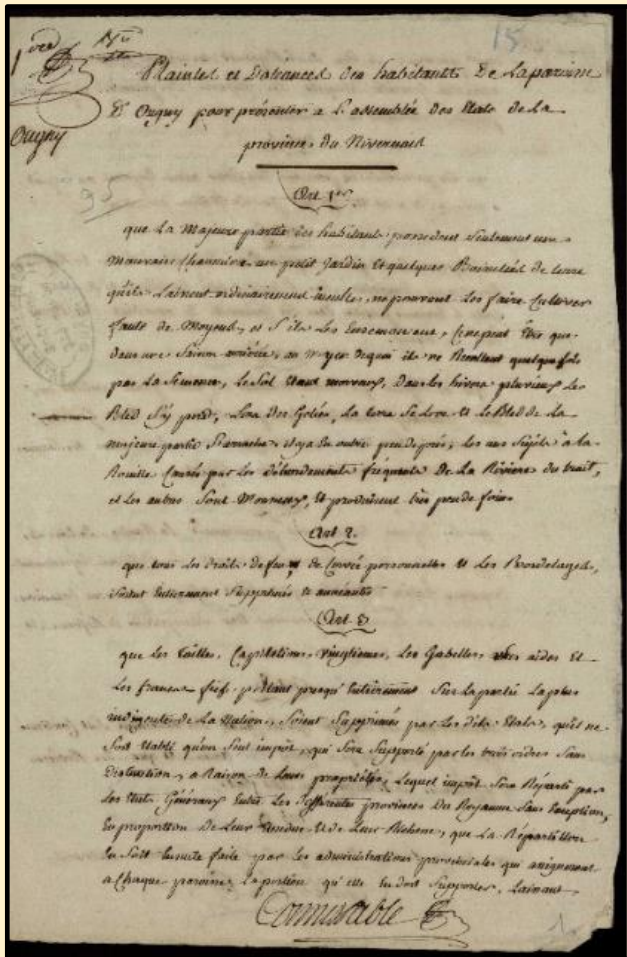
5. Préoccupations politiques

Ougny est souvent décrit comme un village paisible dans un paysage tranquille. Mais il connaît des périodes agitées dont les rapports atteignent même les journaux locaux et régionaux. Il n'est donc pas surprenant que les habitants de Spouse soient impliqués. C'est surtout à la fin du XIXe siècle que l'on assiste à des tensions politiques majeures, la bourgeoisie prenant ses distances avec l'élite nobiliaire, comme le montrent les articles de journaux suivants.

Le 15/9/1899, on peut lire ce qui suit dans le Journal officiel de la République française : « Le Président de la République française, Sur la proposition du président du conseil, ministre secrétaire d'Etat au département de l'intérieur et des cultes, Vu l'article 43 de la loi du 5 avril 1884, Le conseil des ministres entendu ;

Considérant que le conseil municipal d'Ougny (Nièvre) se trouvant divisé en deux fractions opposées et numériquement égales, aucune des affaires soumises à cette assemblée ne peut aboutir et que, notamment, le budget primitif de 1900 et le budget additionnel de 1899 n'ont pu être votés ; Considérant que cet état de choses, en se prolongeant, serait de nature à compromettre gravement les intérêts de la commune,

Décète : Art. 1er. — Le conseil municipal d'Ougny (Nièvre) est dissous. Art. 2. — Le président du conseil, ministre de l'Intérieur



et des Cultes, est chargé de l'exécution du présent décret. Fait à Paris, le 9 septembre 1899. »

Il y a alors, bien sûr, de nouvelles élections partielles deux mois plus tard avec deux listes, l'une conduite par les radicaux, l'autre par Pazzi. Et ce dernier subit une défaite ignominieuse, comme en témoignent les résultats du premier tour relevés par une lettre dans L'Observateur du Centre du 14 novembre 1899 :

« Dimanche ont eu lieu dans la petite commune d'Ougny les élections

municipales nécessitées par la dissolution du conseil. Deux listes étaient en présence : une républicaine socialiste et une autre réactionnaire ayant à sa tête le marquis de Pazzis, qui reste sur le carreau avec un nombre considérable de voix... cinq. Neuf membres de la liste socialiste ont été élus au premier tour, ce sont : Charles Millary 34 voix, Jean Bouillet 32, François Perrot 31, Jean Zyliniski 30, Louis Perrot 29, François Luthereau 27, Comte 27, Dondon 27, François Michot 25. [Deux au moins résident à Spouse, PBl. C'est à croire que dimanche prochain ce sera deux socialistes qui viendront compléter notre conseil. C'est une victoire remportée sur la réaction en plein Morvan si longtemps réfractaire aux idées nouvelles. [Signé] Un socialiste. »

Ce n'était pas la première bataille entre le "peuple" et la noblesse. En 1789, les paysans et les citoyens d'Ougny en colère rédigent un Cahier des Doléances dans lequel ils adressent tous leurs griefs et plaintes au roi. Le résultat est bien connu. Dans les premiers jours de la

Cahier des Doléances d'Ougny (1e page)

Révolution, tous les villages, y compris le Bazois, devaient

livrer leurs produits aux nouveaux administrateurs, qui en assuraient la distribution. Ougny aussi doit livrer : du blé, d'avoine, de la viande, etc. Pour le reste, les choses sont restées remarquablement calmes. La seule mention de cette période est la lettre anonyme trouvée dans l'église indiquant qu'une des cloches du prieuré de Commangy (Moulins-Engilbert) avait été pillée et se trouvait à Moulins-sur-Allier. Le fait qu'elle ait été trouvée ou récupérée n'est pas révélateur de l'histoire.

Mais il n'y a pas que la politique qui suscite des troubles, l'église ou mieux le curé en suscite aussi, comme en témoigne ce rapport du commissaire de police du canton de Châtillon-en-Bazois, repris dans *La Grande Revue* du 25 avril 1912 :

« 15 Avril 1862. — Monsieur le Préfet, j'ai l'honneur de vous informer que, dimanche dernier, 12 courant, je me suis rendu dans la commune d'Ougny à l'effet de m'assurer si M. le curé de Tamnay, desservant en même temps Ougny, chantait ou faisait chanter le *Domine Saluunt* et l'*Oremus* pour Sa Majesté. Je me suis retiré avec l'affligeante certitude que ces deux prières, pour notre souverain, avaient été omises, et très sciemment et volontairement. M. le curé de Tamnay est le seul prêtre du canton qui refuse de comprendre dans ses prières Sa Majesté l'Empereur. »

Il est amusant de constater qu'il omet ce que le pasteur a chanté ou légué ce jour-là.

6. Faits divers

Les événements qui se déroulent dans ou près Spouse font rarement la une des journaux. Il y a des exceptions, principalement de nature dramatique.

Refuge

Ougny, comme beaucoup de villages éloignés du front, accueille au début de la Grande Guerre un certain nombre de réfugiés, surtout des enfants. De longues listes publiées dans les journaux du nord de la France et de la Belgique indiquaient les noms des enfants afin de permettre à ceux qui restaient de savoir où ils se trouvaient.

Un feu dévastateur

Pendant la nuit un incendie s'est déclaré dans un grand bâtiment d'habitation et d'exploitation entièrement neuf, couvert en ardoise, situé à Spouse commune d'Ougny, appartenant à M. Lazare Compte. Le manque d'eau ne permit pas de combattre le feu et ce fut à grand-peine que l'on peut sauver une partie du mobilier. Du bâtiment il ne reste que de murs calcinés. Les pertes s'élèvent à environ 12.000 francs et sont couvertes par une assurance

Le Bourguignon, 4 octobre 1908

Le fermier de Spouse usurpe le chemin vicinal no 1

« Vu LA REQUÊTE pour le maire de la commune d'Ougny, tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler un arrêté en date du 28 nov. 1896 par lequel le conseil de préfecture du département de la Nièvre a renvoyé le sieur François Luthereau des fins d'un procès-verbal dressé contre lui pour usurpation sur le chemin vicinal et l'abreuvoir creusé par le sieur Luthereau anticipant sur ledit chemin; que ce chemin a une largeur de huit mètres fossés non compris et que, même en admettant que ce chemin n'ait qu'une largeur de huit mètres fossés compris, la clôture et l'abreuvoir anticiperaient encore de quelques centimètres sur le sol du chemin : ordonner la restitution du sol usurpé, et toutes démolitions et réparations nécessaires pour remettre les lieux dans leur état ancien;

Vu la loi du 9 vent, an XIII ; Vu la loi du 21 mai 1836 ;

CONSIDÉRANT que l'arrêté du préfet de la Nièvre, en date du 20 juin 1863, qui a prononcé le classement du chemin vicinal ordinaire n° 1, n'en a pas fixé les limites ; qu'aucun plan dudit chemin n'a été dressé et que l'assiette n'en a jamais été déterminée; que, d'autre part, il résulte de l'instruction qu'au point litigieux le chemin - conserve la largeur fixée par l'arrêté de classement; que, dans ces circonstances, il y a lieu de rejeter le pourvoi du maire de la commune d'Ougny contre l'arrêté du cons. de préf. de la Nièvre qui a renvoyé le sieur Luthereau des fins du procès-verbal dressé contre lui : ...— Ce faisant, attendu que la clôture établie. »

Préfecture de la Nièvre, 1896

Attelage tamponné par un train

Jeudi matin, M. et Mme Corty de Chitry-les-Mines, se rendaient en voiture à Ougny, accompagnés de leur fils, M. Auguste Corty, marié depuis un mois seulement à Mlle Larue, de Richardot. Près de Tannay-en-Bazois, les voyageurs eurent traverser un passage à niveau de la ligne économique, lorsque survint un train qui prit la voiture en écharpe et la culbuta. Les malheureux furent projetés sur la voie et la route. Lorsqu'on se porta à leur secours, on s'aperçut que M. Corty fils avait été tué sur le coup, et que son père et sa mère étaient grièvement blessés.

La Gazette de France 14 juin 1913

Différends au XVIII^e siècle

Marie Martin, épouse de Guillaume Grémelé, manoeuvre et habitant à Ougny a poursuivi le meunier de Spouse, André Bellevaux, le 23 juillet 1745 pour 'coups de bâton'. Malheureusement, d'autres détails manquent. Il en va de même pour la déclaration suivante. Le 30 mai 1786, Pierre Decourt, marchand chez Spouse de Seigneur Paul-Augustin Save, poursuit le sieur d'Ougny.

Archives de Nevers, de Flamare

Enfin, de bonheur pour conclure

M. J. Desbrières de Spouse a eu plus de chance que les précédents. Le Petit Parisien du 10 décembre 1913 rapporte qu'il a gagné un prix. Son numéro, compris entre 17857 et 18356, lui donne droit à une lanterne à pétrole pour vélo.

Le Petit Parisien, 1913